

Dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024, la commune de Gimbrède recrute un agent recenseur.

Cette personne devra être disponible pour 2 journées de formation au cours de la première quinzaine de janvier, disposer d'un téléphone portable et d'un moyen de transport.

## MISSIONS PRINCIPALES

### 1- Avant les opérations de collecte :

- Se former aux concepts et aux règles du recensement
- Effectuer la tournée de reconnaissance.

### 2- Pendant les opérations de collecte :

- Déposer les documents de recensement et inciter les habitants à répondre par internet
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires complétés par les habitants dans les délais impartis
- Relancer, avec l'aide du coordinateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais
- Rendre compte de l'avancement de son travail au coordinateur communal au moins une fois par semaine
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à disposition
- Classer les documents recueillis

Déposer vos candidatures avant le 20 novembre 2023 en mairie ou par mail.

Pour plus de renseignements adressez-vous à la mairie.